



**Région
Hauts-de-France**

Le Vice-Président

Réf : GC-2022-029408

Dossier suivi par : Nathalie ROTURIER

Tél : +33374274670

Mail : nathalie.roturier@hautsdefrance.fr

Objet : conférence des SCOTs

Reçu le

- 2 DEC. 2022

22-3h5

Madame Françoise Rossignol,
Présidente du SCOTA et 1^{ère} Vice-présidente
de la Fédération Nationale des SCOTs,
5 rue Neuve – CS 3002
62452 BAPAUME Cedex

**Et les membres de la Conférence des
SCOTs**

Lille, le

29 NOV. 2022

Madame la Présidente,
Mesdames et Messieurs les membres de la Conférence des Scots,

Dans le cadre de la Loi du 22 août 2021, dite Loi Climat Résilience, vous avez transmis au Président du Conseil Régional Xavier Bertrand, le fruit de vos travaux que vous avez menés depuis plus six mois au sein de la Conférence des Scots, dans un dialogue constructif avec l'ensemble des SCOTs des Hauts de France.

Nous accusons réception de ce rapport et nous vous remercions de ce travail collaboratif, assorti de la formulation de propositions que vous avez adoptées lors de votre séance plénière du 17 octobre dernier. Vos réflexions vont permettre de nourrir les problématiques majeures qui restent encore à élaborer sur la territorialisation de l'objectif de la réduction de l'artificialisation dans le cadre de la modification de notre SRADDET.

Nous partageons avec vous les enjeux majeurs à faire valoir, que la Région Hauts-de-France a déjà largement anticipé dans un courrier du Président Xavier Bertrand adressé au Ministre Christophe Béchu, telles que la définition des grands projets régionaux et nationaux d'intérêt majeur à exclure du compte foncier régional ou encore les interrogations qui subsistent sur la clarification des définitions des surfaces artificialisées et non artificialisées, ainsi que leur temporalité d'application, sans oublier l'outillage et modalités nécessaires d'accompagnement des territoires quant à l'application de nouveaux modèles d'urbanisation.

Toujours dans l'attente des réponses de l'Etat, il nous reste à approfondir encore de nombreuses problématiques dans le cadre des travaux d'évolution du SRADDET que nous avons engagés, concernant par exemple, l'échelle de territorialisation des objectifs de réduction de l'artificialisation des sols, la réflexion sur les mécanismes de solidarités territoriales, la compatibilité des enjeux de préservation de l'environnement, de renaturation, de protection de l'agriculture mais aussi de pression foncière, de reconquête des friches et de densification de l'espace.

En terme de gouvernance, nous tenons à poursuivre et conforter ce dialogue territorial que vous avez initié, car planifier ne signifie pas figer, et la différenciation territoriale est nécessaire pour avoir de réelles marges de manœuvre et permettre aux territoires de pouvoir répondre aux opportunités de développement notamment économiques et générant des emplois locaux.

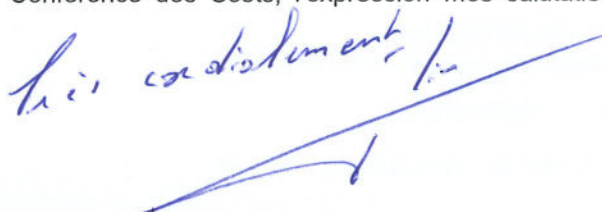


151, avenue du Président Hoover - 59555 Lille Cedex - Accès métro : Lille Grand Palais
Tél. (0)3 74 27 00 00 – fax (0)3 74 27 00 05 - hautsdefrance.fr

Conformément aux articles 39 et suivants de la loi 78.17 du 6 janvier 1978 modifiée, le droit d'accès et de rectification des informations vous concernant s'exerce auprès du Correspondant Informatique et Libertés de la Région Hauts-de-France

C'est pourquoi, nous vous proposons de mettre en place à l'échelle régionale, un Comité de pilotage spécifique sur la modification du volet foncier du SRADDET qui fait écho à votre proposition afin de pérenniser la démarche engagée. Ce Comité de pilotage informel pourrait s'installer dès le mois de janvier 2023, puis se réunir régulièrement pendant l'année 2023 afin de contribuer aux travaux d'évolution du SRADDET avant son adoption début 2024. Nous restons à votre écoute quant à la définition de son format, la date et le lieu à convenir ensemble.

Vous remerciant encore de votre investissement en faveur de la production d'un travail collaboratif dans un dialogue ouvert avec la Région Hauts-de-France, nous vous prions d'agréer, Madame la Présidente, mesdames et messieurs les membres de la Conférence des Scots, l'expression mes salutations respectueuses.



Guislain CAMBIER

*Vice-Président en charge de la stratégie
territoriale et des politiques contractuelles*



Région
Hauts-de-France

Le Président

Monsieur Georges-François LECLERC
Préfet
Préfecture de Région Hauts-de-France
12 rue Jean-sans-peur
59800 LILLE

Lille, le

29 NOV. 2022

ch

Monsieur le Préfet,

Conformément à la loi du 22 août 2021 Climat et Résilience, la Conférence régionale des SCOT vient de remettre son rapport relatif à la définition et la territorialisation de l'objectif de réduction de l'artificialisation des espaces naturels, agricoles et forestiers.

Je tiens à saluer la mobilisation de tous les territoires sur cet avis et la qualité des réflexions et propositions formulées dans un contexte où nous attendons tous des clarifications de la part de l'État. Toutefois, la Conférence des SCOT, malgré la mobilisation de ses membres, n'a pas été en mesure d'identifier des critères précis pour la territorialisation des objectifs. C'est le cas dans beaucoup d'autres régions, personne ne peut s'en satisfaire.

Dans ces conditions, je me vois contraint de repousser la modification du Schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'équilibre des Territoires à l'adoption d'objectifs communs et d'une stratégie pour y parvenir.

Dès le début de l'année prochaine, nous entamerons un nouveau cycle de concertation avec les Territoires dans l'attente des modifications indispensables des décrets et de la loi pour qu'elle soit opérationnelle. Je souhaite aboutir avec les élus locaux, à une territorialisation qui soit juste, acceptable et qui ne contribuera pas à mettre la Région sous cloche.

J'attends donc de l'Etat qu'il s'engage sur la question du compte foncier des grands projets d'envergure nationale et européenne, sur la définition des projets d'intérêt majeur régionaux, sur la prise en compte des contraintes de certains territoires face au changement climatique, sur la clarification de la nomenclature précise des sols artificialisés au-delà de 2030, et enfin, sur un allègement de la procédure pour donner à la Région un délai supplémentaire de co-construction.

Ces questions s'ajoutent aux interrogations légitimes de la Conférence régionale des SCOT Hauts de France, dont je partage globalement l'analyse.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de ma considération distinguée.

(Cordialement à vous),


Xavier BERTRAND

Copie adressée :
à l'ensemble des maires et présidents d'Epci de la Région
à Mme Rossignol, Présidente de la Conférence régionale des SCOT

151, avenue du Président Hoover - 59555 Lille Cedex - Accès métro : Lille Grand Palais
Tél. (0)3 74 27 00 00 – fax (0)3 74 27 00 05 - hautsdefrance.fr